



L'essentiel de la vie associative de la Métropole de Lyon*

Décembre 2022

Édito

La vie associative française a fait preuve d'une résilience exemplaire pendant la difficile période que la France a traversée. Environ 66 500 associations nouvelles ont été créées en 2021 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 20 millions de bénévoles et de personnes engagées.

Les associations sont des aventures humaines et un enjeu économique et social fort que le Gouvernement soutient activement.

Il souhaite ainsi donner un nouvel élan à la politique de soutien à la vie associative au travers d'un pacte de confiance. Dans un monde aux ressources limitées, le développement durable dans une économie de l'intérêt général associatif est un marqueur fort des actions qui vont être menées par le Gouvernement.

J'ai partagé récemment une feuille de route qui se construit de l'ensemble des propositions du secteur associatif. Elle sera nourrie des retours des associations que j'aurai rencontrées lors de mon tour de France car le ministère construit des solutions utiles pour les associations, leurs dirigeants et les bénévoles.

Dans ce cadre, la connaissance de la vie associative est essentielle. Le partenariat entre le ministère et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

J'espère que ces données actualisées vous seront utiles !

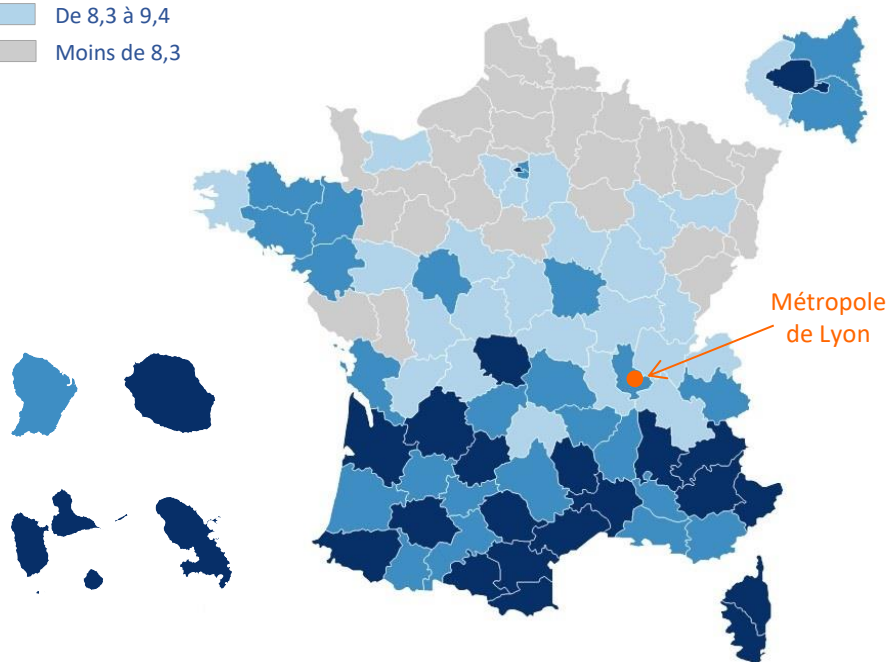
Marlène Schiappa,
Secrétaire d'État chargée de l'Économie
Sociale et Solidaire et de la Vie
Associative

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, les associations sont particulièrement actives et utiles au quotidien. La crise sanitaire l'a encore démontré, entre l'aide qu'elles ont pu apporter dans l'urgence, le lien social qu'elles sont parvenues à faire vivre et le rôle d'amortisseur social qu'elles continuent de jouer.

Si huit Français sur dix ont une image positive des associations, leur place mérite en permanence d'être valorisée et rappelée. Tel est l'objet de ces éditions annuelles à l'échelle des départements. Elles réunissent les chiffres officiels les plus récents, parfois sous la forme d'estimations lorsqu'ils font défaut. Elles situent le département dans son contexte national pour marquer ses spécificités, y compris dans une actualité si particulière depuis le printemps 2020.

La France des créations d'associations

Au cours de la période récente, entre juillet 2019 et juillet 2022, il s'est créé sur la Métropole, en moyenne, chaque année, **11** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale 9,7).

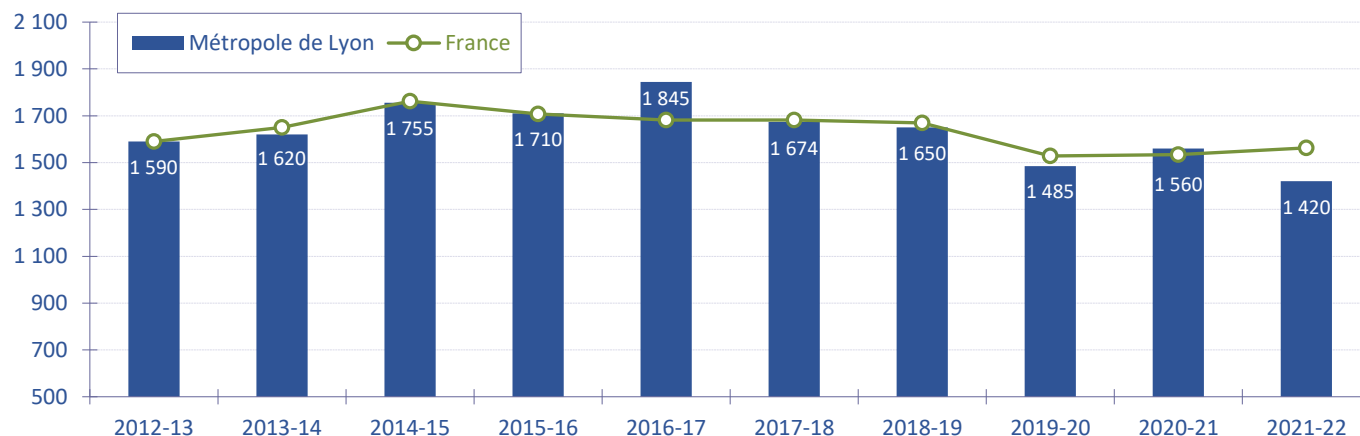


Sources : INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement R&S.

* Cette déclinaison des « Essentiels de la vie associative en département » est réalisée, pour la première fois en 2022, en coopération avec la Métropole de Lyon pour ce qui concerne son territoire institué le 1^{er} janvier 2015, le territoire du Rhône étant partagé entre deux collectivités : la Métropole de Lyon et le Département du Rhône. Une seconde déclinaison est réalisée avec le « Département du Rhône ».

Les créations d'associations sur la Métropole de Lyon

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations (RNA). L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution métropolitaine, à partir de la même base pour l'année 2012-2013.

L'évolution des créations d'associations, observée sur la Métropole de Lyon depuis l'année repère 2012-2013, est proche des tendances nationales. L'année 2016-2017, année record sur la période se démarque toutefois. Et plus récemment, si le repli engendré par la survenue inattendue de la crise sanitaire et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020 (2019-2020), est comparable, il se répète en 2021-2022 dans un contexte plutôt à la hausse.

Objet des créations sur la Métropole de Lyon

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	26,4	22,1
Sport	10,0	16,4
Loisirs	4,9	11,3
Social	3,3	8,6
Amicales - entraide	21,9	8,3
Éducation - formation	8,6	4,9
Économie	4,8	5,3
Santé	5,3	5,2
Environnement	4,6	6,0
Autres ⁽¹⁾	10,2	11,9
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Sur la Métropole de Lyon, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture, l'éducation – formation et les amicales (notamment des associations de conscrits et de personnes originaires d'un même pays ou d'une même région).

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : RNA sur les deux dernières années. Traitements R&S.

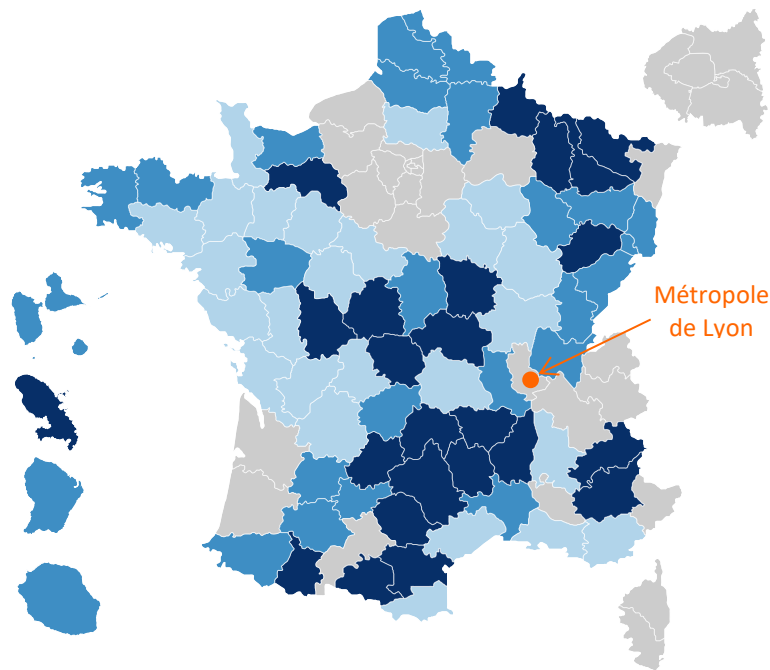
Combien d'associations et de bénévoles sur la Métropole de Lyon ?

La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations, permettent d'estimer le **nombre d'associations actives** sur la Métropole **entre 30 000 et 32 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines et en faveur de nombreuses causes.

La question est plus délicate encore concernant le **nombre de bénévoles**. Elle suppose une définition précise et une enquête nationale régulière auprès de la population en âge de s'engager. Tel est l'objet tous les trois ans, depuis 2010, de l'enquête IFOP – France Bénévolat – R&S. La dernière, réalisée en janvier 2022, reste marquée par les mesures sanitaires qui ont contraint de nombreux bénévoles à suspendre leur activité. La situation a évolué depuis et l'estimation doit être prudente. Elle peut se situer **entre 275 000 et 300 000** sur la Métropole de Lyon.

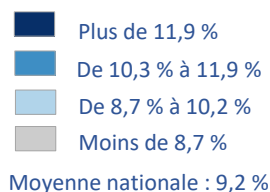
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **51 570** personnes sont salariées dans une association de la Métropole. Sur les **3 685** associations employeuses, **1 720**, soit **47 %** pour 49 % en moyenne nationale, ont moins de 3 salariés. À leurs côtés, **213** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8,6 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé de la Métropole de Lyon (Moyenne France entière : 9,2 %).



Sources : URSSAF et MSA. Données 2021. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	17,0	11,6
Sport	4,9	4,6
Santé	9,4	7,5
Social	39,5	50,0
Loisirs	1,5	1,2
Culture	3,6	2,3
Autres activités ⁽¹⁾	4,8	12,5
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	7,5	10,2
Total	100,0	100,0

Parmi ces **51 570** salariés travaillant dans les associations de la Métropole, on en compte proportionnellement davantage dans l'enseignement, la santé et la culture qu'au plan national. Ils sont moins présents dans le domaine social.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2021.

Zoom sur le secteur social

Environ 40 % des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

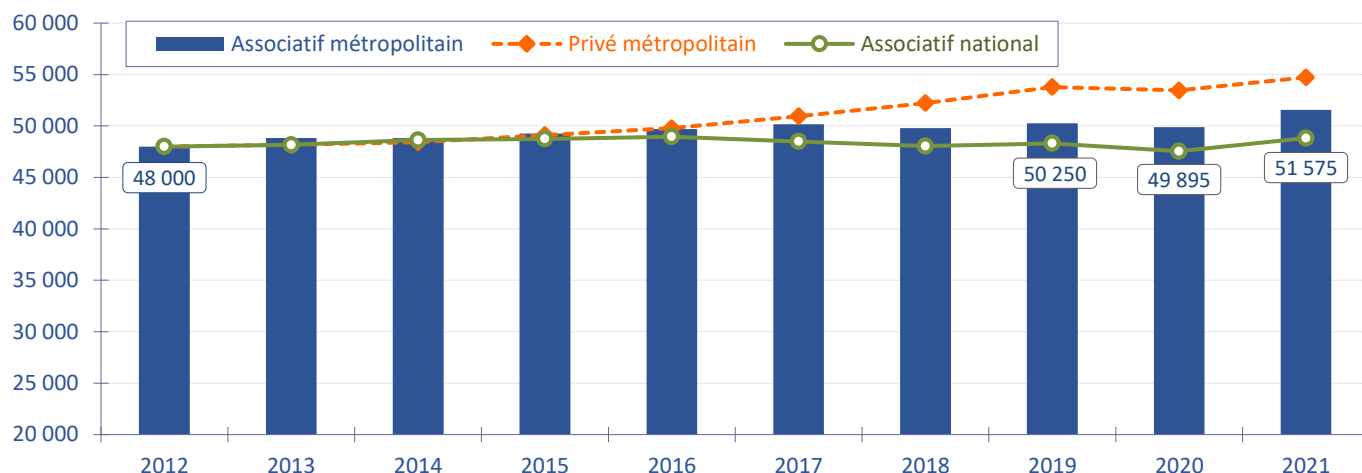
L'accueil de jeunes enfants est davantage développé sur la Métropole de Lyon, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,7	9,8
Hébergement social	8,1	10,0
Aide à domicile	3,4	8,4
Accueil de personnes âgées	0,3	0,7
Aide par le travail	4,7	7,4
Accueil de jeunes enfants	5,4	2,5
Accueil d'enfants handicapés	0,7	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,8	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,4	9,1
Ensemble du secteur social	39,5	50,0

La Métropole de Lyon dans son contexte

Les effectifs associatifs de la Métropole sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé de la Métropole, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2012 pour être comparées à l'historique de la Métropole.

L'évolution de l'emploi associatif de la Métropole de Lyon suit les tendances nationales et celles de l'ensemble du secteur privé métropolitain jusqu'en 2016. Elle s'en écarte ensuite et évolue peu jusqu'en 2020. Moins impactées par les effets de la crise sanitaire, les associations de la Métropole enregistrent une forte reprise en 2021.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie locale

Guid'Asso est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, avec l'intégration dès 2020 des co-animations départementales volontaires. En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso à l'échelle nationale.

Guid'Asso, c'est une marque portée par un réseau d'acteurs qui a 4 missions complémentaires pour appuyer les associations :



Guid'Asso, c'est un réseau co-animé entre État & acteurs associatifs, inscrit dans une démarche qui se développe en lien étroit avec des partenaires au niveau local, selon les dynamiques territoriales.

Retrouvez l'ensemble des acteurs Guid'Asso de votre territoire sur www.associations.gouv.fr/guid-asso.html.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

www.grandlyon.com

Des services et des ressources : une orientation des porteurs de projets et associations, du conseil généraliste en matière de gestion associative, des rdv de conseils juridiques avec des avocats spécialisés en droit associatif et droit du travail, un référencement d'acteurs de l'appui aux associations, des ressources financières via des dispositifs de financements (subventions et appels à projets), un annuaire en ligne, une lettre d'information...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières auprès des acteurs associatifs, notamment celles réalisées aux temps forts de la crise, pour adapter les mesures de soutien proposés par les pouvoirs publics.